

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet STATION SERVICE BP FREJUS TASSIGNY sur la commune principale de l'AIOT 1239 Avenue Marechal de LATTRE DE TASSIGNY 83600 Fréjus.

La référence de votre dossier est A-4-NN545FQOE3 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 30/01/2024 à 11h31 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **43979381100035**

Raison sociale **EG RETAIL (FRANCE) SAS**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

Immeuble le cervier B

12 AVENUE DES BEGUINES

95800 CERGY

Signataire

Qualité : **REAL ESTATE MANAGER**

Référent

Fonction : **Responsable Maintenance**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **STATION SERVICE BP FREJUS TASSIGNY**

Description des activités :

STATION SERVICE: distribution et stockage de carburant à destination de véhicule moteur

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **1239 Avenue Marechal de LATTRE DE TASSIGNY 83600 Fréjus**

X : 1004309

Y : 6266253

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Modification apportées: Installation ouverte public mise en libre service sans surveillance avec automate de paiement. Mesure de sécurité mises en place dans le cadre du passage en libre service - extinction automatique sur toutes les pistes (VL/PL) - interphonie 24/24 et vidéo-

surveillance raccordée à une société de télésurveillance (SERRIS) - coupure d'urgence accessible au public en cas d'incident - alarmes techniques raccordée la société de télésurveillance (détecteur fuites cuves, séparateur alarme anti-intrusion, alarme incendie, coupure électrique). - entretien hebdomadaire de site par la société SAMSIC